Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des droits des femmes, Thierry Mandon, secrétaire d'État en charge de l'Enseignement supérieur et à la Recherche et Louis Schweitzer, commissaire général à l'Investissement, annoncent le lancement du deuxième appel à projets « recherche hospitalo-universitaire en santé - RHU ».

Doté de 167,5 millions d'euros dans le cadre du programme d'investissements d'avenir, ce deuxième appel à projet RHU vise à soutenir des projets de recherche innovants et de grande ampleur dans le domaine de la santé avec un fort potentiel de transfert rapide vers la pratique des soins, la production industrielle, ou la mise en œuvre de politique publiques.

Cet appel à projets est de nouveau ouvert aux Départements Hospitalo-Universitaires (DHU) et aux Fédérations Hospitalo-Universitaires (FHU) qui regroupent chercheurs et cliniciens autour de thématiques précises, sur l'ensemble du territoire. Intégrant les soins, la recherche et l'enseignement, DHU et FHU sont des éléments structurants des politiques locales engagées ces dernières années par les centres hospitaliers universitaires, les universités et les organismes de recherche.

Cette seconde vague d'appel à projets constitue une opportunité sans précédent de financement de projets d'excellence pour les DHU et les FHU. L'appréciation de l'excellence des projets sera notamment fondée sur leur caractère fortement innovant et compétitif à l'international, sur l'importance des bénéfices en santé et des retombées économiques attendus.

Le Gouvernement confirme avec ce second appel à projet sa politique d'innovation et sa volonté d'accélérer le développement des innovations issues de notre recherche hospitalo-universitaire. La première vague de l'action RHU a déjà conduit à la sélection de quatre projets, qui bénéficieront de 32,5 millions d'euros, afin de développer les liens entre la recherche fondamentale et ses applications cliniques et industrielles, au bénéfice des patients.

Ce deuxième appel à projets RHU sera opéré par l'Agence Nationale de la Recherche et le texte de l'appel à projets mis en ligne sur le site de l'agence.
Les consortia auront exceptionnellement 5 mois pour déposer leur projet. Un jury international de pairs évaluera et sélectionnera les meilleurs projets.
Les projets retenus seront financés pour une durée maximum de 5 ans.